

## Exemples possibles de changement de nom

Vous pouvez uniquement choisir parmi les noms qui figurent sur votre acte de naissance :

- Le nom de famille de votre mère ;
- Le nom de famille de votre père ;
- Ou leurs 2 noms accolés dans l'ordre que vous souhaitez et dans la limite d'un nom pour chacun de vos parents.
- Une partie du nom de votre mère, si son nom de famille est en deux parties (1ère partie / 2ème partie) ;
- Une partie du nom de votre père, si son nom de famille est en deux parties (1ère partie / 2ème partie) ;

### Exemple 1

Vous avez un **nom simple** : BELIER / Nom de votre père : BELIER / Nom de votre mère : DUMONT

NOM ACTUEL DU DEMANDEUR	NOM DU PÈRE	NOM DE LA MÈRE	LE DEMANDEUR PEUT CHOISIR LES NOMS SUIVANTS
BELIER	BELIER	DUMONT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>BELIER DUMONT</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : DUMONT)</li> <li>- <b>DUMONT BELIER</b> (1ère partie : DUMONT - 2nde partie : BELIER)</li> <li>- <b>DUMONT</b></li> </ul>

### Exemple 2

Vous avez un **nom simple** : DURAND / Nom **double** de votre père : BELIER GORCE / Nom de votre mère : DURAND

NOM ACTUEL DU DEMANDEUR	NOM DU PÈRE	NOM DE LA MÈRE	LE DEMANDEUR PEUT CHOISIR LES NOMS SUIVANTS
DURAND	BELIER GORCE	DURAND	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DURAND BELIER</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : BELIER)</li> <li>- <b>BELIER DURAND</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : DURAND)</li> <li>- <b>DURAND GORCE</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : GORCE)</li> <li>- <b>GORCE DURAND</b> (1ère partie : GORCE - 2nde partie : DURAND)</li> <li>- <b>BELIER GORCE</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : GORCE)</li> <li>- <b>BELIER OU - GORCE</b></li> </ul>

### Exemple 3

Vous avez un **nom double** : BELIER GORCE / Nom **double** de votre père : BELIER GORCE / Nom **double** de votre mère : DURAND DUPONT

NOM ACTUEL DU DEMANDEUR	NOM DU PÈRE	NOM DE LA MÈRE	LE DEMANDEUR PEUT CHOISIR LES NOMS SUIVANTS
BELIER GORCE	BELIER GORCE	DURAND DUPONT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>BELIER DURAND</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : DURAND)</li> <li>- <b>DURAND BELIER</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : BELIER)</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>BELIER DUPONT</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : DUPONT)</li> <li>- <b>DUPONT BELIER</b> (1ère partie : DUPONT - 2nde partie : BELIER)</li> <li>- <b>GORCE DURAND</b> (1ère partie : GORCE - 2nde partie : DURAND)</li> <li>- <b>DURAND GORCE</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : GORCE)</li> <li>- <b>GORCE DUPONT</b> (1ère partie : GORCE - 2nde partie : DUPONT)</li> <li>- <b>DUPONT GORCE</b> (1ère partie : DUPONT - 2nde partie : GORCE)</li> <li>- <b>DURAND DUPONT</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : DUPONT)</li> <li>- <b>DURAND OU - DUPONT OU - BELIER OU - GORCE</b></li> </ul>
--	--	--	--

#### Exemple 4

Vous avez un **nom double composé du nom de chacun de vos parents** : BELIER DURAND

Nom **double** de votre père : BELIER GORCE / Nom **double** de votre mère : DURAND DUPONT

NOM ACTUEL DU DEMANDEUR	NOM DU PÈRE	NOM DE LA MÈRE	LE DEMANDEUR PEUT CHOISIR LES NOMS SUIVANTS
BELIER DURAND	BELIER GORCE	DURAND DUPONT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DURAND BELIER</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : BELIER)</li> <li>- <b>BELIER GORCE</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : GORCE)</li> <li>- <b>DURAND DUPONT</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : DUPONT)</li> <li>- <b>BELIER DUPONT</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : DUPONT)</li> <li>- <b>DUPONT BELIER</b> (1ère partie : DUPONT - 2nde partie : BELIER)</li> <li>- <b>GORCE DURAND</b> (1ère partie : GORCE - 2nde partie : DURAND)</li> <li>- <b>DURAND GORCE</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : GORCE)</li> <li>- <b>DUPONT GORCE</b> (1ère partie : DUPONT - 2nde partie : GORCE)</li> <li>- <b>GORCE DUPONT</b> (1ère partie : GORCE - 2nde partie : DUPONT)</li> <li>- <b>DURAND OU - DUPONT OU - BELIER OU - GORCE</b></li> </ul>

#### Exemple 5

Vous avez un **nom simple** : DURAND / Nom **double** de votre père : BELIER GORCE / Nom **double** de votre mère : DURAND DUPONT

NOM ACTUEL DU DEMANDEUR	NOM DU PÈRE	NOM DE LA MÈRE	LE DEMANDEUR PEUT CHOISIR LES NOMS SUIVANTS
DURAND	BELIER GORCE	DURAND DUPONT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>BELIER DURAND</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : DURAND)</li> <li>- <b>DURAND BELIER</b> (1ère partie : DURAND - 2nde</li> </ul>

			<i>partie : BELIER)</i> - <b>BELIER DUPONT</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : DUPONT) - <b>DUPONT BELIER</b> (1ère partie : DUPONT - 2nde partie : BELIER) - <b>GORCE DURAND</b> (1ère partie : GORCE - 2nde partie : DURAND) - <b>DURAND GORCE</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : GORCE) - <b>DUPONT GORCE</b> (1ère partie : DUPONT - 2nde partie : GORCE) - <b>GORCE DUPONT</b> (1ère partie : GORCE - 2nde partie : DUPONT) - <b>DURAND DUPONT</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : DUPONT) - <b>BELIER GORCE</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : GORCE) - <b>DUPONT OU - BELIER OU - GORCE</b>
--	--	--	---

### Exemple 6

Vous avez un **nom simple obtenu par décret** : BERGER / Nom **simple** de votre père : BELIER

Nom **double** de votre mère : DURAND DUPONT

NOM ACTUEL DU DEMANDEUR	NOM DU PÈRE	NOM DE LA MÈRE	LE DEMANDEUR PEUT CHOISIR LES NOMS SUIVANTS
BERGER (nom par décret)	BELIER	DURAND DUPONT	- <b>BELIER DURAND</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : DURAND) - <b>DURAND BELIER</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : BELIER) - <b>BELIER DUPONT</b> (1ère partie : BELIER - 2nde partie : DUPONT) - <b>DUPONT BELIER</b> (1ère partie : DUPONT - 2nde partie : BELIER) - <b>DURAND DUPONT</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : DUPONT) - <b>DUPONT OU - BELIER OU - DURAND</b>

### Exemple 7

Vous avez un **nom composé obtenu par adoption simple** : DUBOIS-BERGER / Nom **simple** de votre père adoptif : BERGER

Nom **double** de votre père d'origine : DUBOIS GORCE / Nom **double** de votre mère d'origine : DURAND DUPONT

NOM ACTUEL DU DEMANDEUR	NOM DU PERE ADOPTIF	NOM DU PÈRE D'ORIGINE	NOM DE LA MÈRE D'ORIGINE	LE DEMANDEUR PEUT CHOISIR LES NOMS SUIVANTS
DUBOIS-BERGER (nom composé par adoption simple)	BERGER	DUBOIS GORCE	DURAND DUPONT	- <b>DUBOIS-BERGER GORCE</b> (1ère partie : DUBOIS-BERGER - 2nde partie : GORCE) - <b>GORCE DUBOIS-BERGER GORCE</b> (1ère partie : GORCE - 2nde partie : DUBOIS-BERGER) - <b>DUBOIS-BERGER DURAND</b> (1ère partie :

				<p><i>DUBOIS-BERGER - 2nde partie : DURAND)</i>  <b>- DURAND DUBOIS-BERGER GORCE</b> (1ère partie : DURAND - 2nde partie : DUBOIS-BERGER)  <b>- DUBOIS-BERGER DUPONT</b> (1ère partie : DUBOIS-BERGER - 2nde partie : DUPONT)  <b>- DUPONT DUBOIS-BERGER GORCE</b> (1ère partie : DUPONT - 2nde partie : DUBOIS-BERGER)</p>
--	--	--	--	---

### Vérifier les effets de votre changement de nom sur celui de vos enfants

Le changement de votre nom **impacte le nom de vos enfants**, mineurs ou majeurs, qui portent votre nom, en totalité ou en partie.

Lorsque votre enfant a **plus de 13 ans**, il doit **donner son accord pour que son nom soit modifié**. S'il n'est **pas d'accord**, l'enfant **conserve son nom**.

#### **À SAVOIR**

L'accord de vos enfants de plus de 13 ans pour leur changement de nom est prévu dans le formulaire CERFA de demande.

#### **À NOTER**

Un enfant de moins de 13 ans dont le nom a été modifié, peut, à partir de 18 ans, demander le changement de son nom de famille.

#### **Exemple 1**

Nom **double** de **l'enfant** avant la procédure de changement de nom de sa mère : MARTIN DURAND

Nom de son père : MARTIN / Nom de sa mère : DURAND → Nouveau nom de sa mère : BERNARD

Le nouveau nom de l'enfant, sous réserve de son accord s'il a 13 ans ou plus : MARTIN BERNARD

#### **Exemple 2**

Nom **double** de **l'enfant** avant la procédure de changement de nom de sa mère : MARTIN BERNARD

Nom de son père : MARTIN / Nom de sa mère : BERNARD → Nouveau nom **double** de sa mère : BERNARD AUBERT

Le nouveau nom de l'enfant, selon le choix de la mère et sous réserve de son accord s'il a 13 ans ou plus : MARTIN BERNARD (pas de changement) ou MARTIN AUBERT

#### **Exemple 3**

Nom **simple** de **l'enfant** avant la procédure de changement de nom de son père : MARTIN

Nom de sa mère : DURAND / Nom **double** de son père : MARTIN DUBOIS → Nouveau nom de son père : DUBOIS

Le nouveau nom de l'enfant, sous réserve de son accord s'il a 13 ans ou plus : DUBOIS

#### **Exemple 4**

Nom **composé** de **l'enfant** avant la procédure de changement de nom de son père adoptif : DUBOIS-BERGER

Nom de son père adoptif : BERGER → Nouveau nom de son père adoptif : PETIT

Le nouveau nom de l'enfant, sous réserve de son accord s'il a 13 ans ou plus : DUBOIS-PETIT

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service État Civil de Demi-Quartier dans le cadre de votre démarche de demande d'un acte d'état civil. Elles sont conservées par le service État Civil, le temps de l'établissement d'une attestation ou délivrance d'un acte, ou en application du code civil. Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679) », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant en contactant le Délégué à la Protection des Données [dpo@ccmpb.fr](mailto:dpo@ccmpb.fr). Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)